

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DEUX-MONTAGNES TENUE À HUIS CLOS PAR CONFÉRENCE ZOOM LE 17 NOVEMBRE 2020**

---

**Étaient présents à l'assemblée extraordinaire :**

Mme Sonia Paulus, mairesse de Sainte-Marthe-sur-le-Lac  
Mme Sonia Fontaine, mairesse de Pointe-Calumet  
M. Benoit Proulx, maire de Saint-Joseph-du-Lac  
M. Richard Labonté, maire de Saint-Placide  
M. Pascal Quevillon, maire d'Oka  
M. Pierre Charron, maire de Saint-Eustache

Lesquels forment quorum sous la présidence de M. Denis Martin, préfet et maire de Deux-Montagnes.

M. Jean-Louis Blanchette, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.  
Mme Marie-Josée Maltais, coordonnatrice en gestion financière et matérielle.

**Invitée :**

Mme Julie Brière, CA, auditeur indépendant de la firme LBBO CA

Advenant 13 h 30, M. Denis Martin déclare l'assemblée ouverte.

---

Au début de la séance, le préfet fait la lecture de l'avis de convocation pour prendre en considération les points suivants :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des états financiers 2019 de la MRC de Deux-Montagnes
4. Levée de l'assemblée

**RÉSOLUTION 2020-242**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par Sonia Fontaine et APPUYÉ par Sonia Paulus et RÉSOLU ce qui suit :  
QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ***

---

**RÉSOLUTION 2020-243**

**ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2019 DE LA MRC DE DEUX-MONTAGNES**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport financier de même que le rapport du vérificateur externe.

Mme Julie Brière, comptable agréée et auditeur indépendant de la firme LBBO CA, présente l'audit des états financiers consolidés de la MRC pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2019 lesquels comprennent :

- L'état consolidé des résultats;
- L'état consolidé de la variation des actifs financiers nets;
- L'état consolidé des flux de trésorerie.

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par Richard Labonté APPUYÉ par Benoit Proulx et RÉSOLU ce qui suit :

QUE le conseil de la MRC accepte le dépôt du rapport financier et le rapport du vérificateur externe 2019 préparés par l'auditeur indépendant et qu'une copie de ces derniers soit transmise au :

- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH),
- Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI),
- Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**RÉSOLUTION 2020-244**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

ADVENANT 13 h 45, il est PROPOSÉ par Sonia Paulus et RÉSOLU;

QUE le conseil clôt la présente assemblée après avoir épuisé tous les sujets à l'ordre du jour.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

\_\_\_\_\_  
M. Denis Martin  
Préfet

\_\_\_\_\_  
M. Jean-Louis Blanchette  
Directeur général et secrétaire-trésorier